

DÉCRET N° 2018 – 186 DU 16 MAI 2018
portant nomination de Madame **Armande Mathilda Eléonore GANDJETO** en qualité de Directrice Ajointe de Cabinet du Ministre de Santé.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-426 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- sur** proposition du Ministre de la Santé,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 16 mai 2018,

DÉCRÈTE :

Article premier

Madame **Armande Mathilda Eléonore GANDJETO** est nommée Directrice Ajointe de Cabinet du Ministre de Santé.

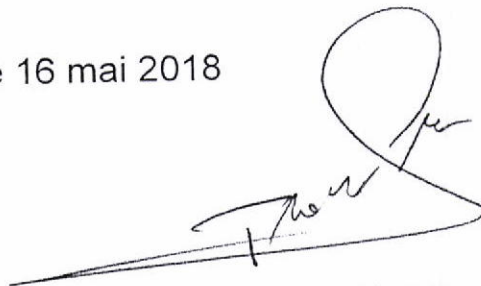
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

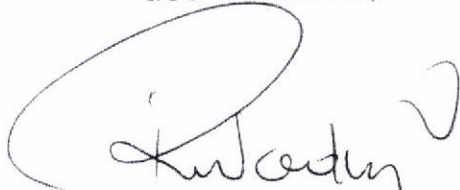
Fait à Cotonou, le 16 mai 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de la Santé,



Alassane SEIDOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MS : 2 AUTRES MINISTÈRES : 20 ; SGG : 4 ; INTERESSEE 1 ;
JORB : 1.